



COMMUNE DE RÉMUZAT

DEL- 10 -13102022

Délibération du Conseil municipal

L'an deux mille vingt-deux, le 13 octobre à 19H00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Olivier SALIN, Maire

Envoyé en préfecture le 23/11/2022

Reçu en préfecture le 23/11/2022

Affiché le

ID : 026-212602643-20221013-DEL_10_13102022-DE

	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir remis à :	Date de convocation : 05/10/2022
AUBERY Chantal	X				Secrétaire de séance : Thierry SERRE
BOLLARD Éric	X				
BOURGEAUD Bastien	X				
CUVELARD Bruno	X				
DREVET Jean-Jacques		X		Olivier SALIN	
INIZAN Loïc		X		Éric BOLLARD	
LATIL Etienne	X				
PONS Caroline	X				
SALIN Olivier	X				
SERRE Thierry	X				
VIGNES Delphine	X				
Total	11	9	2		

OBJET : reversement d'un don à l'association de Gestion de la MARPA

Monsieur le Maire fait part d'un don de 100€ reçu à l'occasion de la fête votive. Il propose de reverser cette somme à une association de la commune.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de reverser ce don de 100€ à l'association de gestion de la MARPA

Fait à Rémuzat les jour, mois et an en susdits

Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance
Thierry SERRE



Le Maire
Olivier SALIN

Résultat du vote

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0